

Dassier de la Chassagne, douairière, mourut en son domaine du Perret et de Ponchon, sis sur la paroisse de Régnié, le 13 décembre 1766, âgée de soixante six ans et dix mois. Son corps fut transporté le lendemain à Durette et inhumé dans l'église par les soins de M. Boscary (13).

Son mari, Louis-Philippe-Joseph de Sarrazin de La Pierre, l'avait précédée dans la tombe. La date de son décès doit se placer en l'année 1758, peu après le mariage de l'aînée de ses filles, M^{me} la comtesse de Vocance née Marguerite-Catherine de Sarrazin de La Pierre, qui lui succéda, avons-nous dit, dans la possession de ses biens.

Devenue veuve dix ans plus tard et sur le point d'être accablée par les charges nombreuses qui grevaient l'héritage paternel, provenant aussi, pour quelques-unes du moins, de son fait particulier, M^{me} la comtesse de Vocance dut, pour parer à la situation, recourir à la vente des biens qui lui restaient encore de cet héritage.

Ce fut ainsi que, par acte sous signatures privées en date à Quincié du 8 janvier 1770, déposé le 12 octobre de l'année suivante aux minutes de M^e Philippe Testenoire, notaire à Beaujeu, elle vendit à M. Claude Dulac, notaire

(13) V. mêmes archives de Durette. *Registres des enterrements.*

Lorsque, il y a une vingtaine d'années, l'emplacement de l'église de Durette et de son cimetière fut définitivement transformé en jardin, on trouva, enfouis dans le sol, les débris d'une pierre tombale aux armes des Sarrazin de La Pierre. Plusieurs belles urnes antiques en terre brune furent découvertes en même temps. La vieille cloche de l'église de Durette, qui avait sonné pour les joies comme pour les deuils de la famille Sarrazin redevenue catholique, fut installée au commencement de ce siècle dans le clocher de l'église de Régnié, où elle demeura jusqu'à la reconstruction de cette dernière église, vers 1868. Elle était désignée dans le pays sous le nom de *la Durette*.